

Mesures complémentaires proposées à l'issue du CTSD du 02/02/2018 qui fait l'objet d'un repli le 09/02/2018

Mesures annoncées en début de CTSD :

1. Transfert du dispositif UPE2A de l'école élémentaire Clos des Aulnes de Noisy-le-Grand vers la nouvelle école élémentaire Samuel Wallis.
2. Noisy Le Grand élémentaire Wallis : 1 seul moyen supplémentaire au lieu de 3 en dispositif 100 % réussite.
3. Saint Denis élémentaire Taos Amrouche : plus de fermeture du moyen supplémentaire en objectif 100 % réussite
4. Epinay Sur Seine maternelle Renoir : plus d'ouverture.
5. Bondy maternelle Camille Claudel : 4 transferts en maternelle au lieu de 5 vers primaire Apollinaire.
6. Bondy primaire Apollinaire : 4 transferts en maternelle au lieu de 5 de la maternelle Camille Claudel.
7. Transfert du poste de conseiller départemental ASH référent TSA de Bobigny 2 ASH vers Aubervilliers 2 ASH
8. Transformation du poste de CPC EPS en CPC dans la circonscription de Tremblay-en-France.
9. Transformation du poste de chargé de mission PDMQDC en Chargé de mission 100 % réussite à titre provisoire rattaché à Bobigny IENA

Mesures proposées à l'issue du CTSD :

1. Bobigny 1 : élémentaire Jean-Jacques Rousseau : plus de fermeture
2. Bobigny : élémentaire Delaune 1 : plus de fermeture
3. Aubervilliers : maternelle Françoise Dolto : plus de fermeture
4. Le Blanc Mesnil : élémentaire Maurice Audin : plus de fermeture
5. Livry Gargan : élémentaire Bellevue : une ouverture
6. Noisy Le Grand : élémentaire Dumas : une ouverture
7. Saint Denis 3 : élémentaire Daniel Sorano : plus de fermeture
8. Saint Ouen : élémentaire Emile Zola : 1 moyen supplémentaire au lieu de 3 en objectif 100 % réussite
9. Villepinte : élémentaire Jean Moulin : ajout d'un moyen supplémentaire en objectif 100 % réussite